

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 44 (1918)
Heft: 12

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans une de ses pages, en constatant combien une action positive est nécessaire pour faire triompher l'idée de la défense de nos sites et paysages, considère l'œuvre entreprise par notre Société comme une initiative très féconde, appelée à provoquer un grand mouvement régénérateur de notre architecture nationale non seulement chez les architectes, mais dans le public, mieux éclairé.

En relisant cette page, il nous a plu non seulement de constater combien les efforts de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes avaient été compris dès leur début, mais combien les espérances mises en cette œuvre de si longue haleine se trouvaient réalisées. Il est indiscutable que « La Maison Bourgeoise » joue un rôle des plus importants pour la défense de nos paysages urbains, ces paysages qu'un écrivain a montrés aussi essentiels que ceux des champs.

Volume après volume, « La Maison Bourgeoise » nous révèle les richesses de notre architecture domestique, richesses inconnues souvent ou souvent méconnues, qu'ils mettent en relief en des exemples choisis avec art et compréhension.

Le sixième volume qui vient de paraître est consacré à Schaffhouse. Comme ses devanciers, il nous fait pénétrer le charme intime et savoureux des vieilles cités des bords du Rhin, toutes imprégnées encore de souvenirs héroïques et légendaires.

Tout ce qu'il y a dans ce volume ne se décrit pas. Il est un des plus riches parus, riche surtout en relevés précis, parfois admirables, parmi lesquels la vieille maison du « Chevalier » et ses peintures de Tobias Stimmer passent presque inaperçues.

Cet ouvrage ne saura manquer à la bibliothèque d'aucun architecte. G. E.

Juin 1918.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'idées pour l'utilisation de la propriété du Service cantonal des Assurances, Lausanne.

Cette année encore s'ouvrira le concours institué par l'Etat de Vaud pour l'utilisation de la propriété du Service des assurances, soit l'ancien bâtiment Porta à la Cité, et immeubles adjacents.

Ce concours sera ouvert aux architectes vaudois et aux architectes suisses régulièrement établis dans le canton depuis trois ans au moins.

Concours pour l'étude de types de Salles communales et Maisons de Commune sans alcool.

La Commission pour la Réforme de l'auberge, instituée au sein de la Société suisse d'utilité publique et la Fédération suisse des Sociétés d'utilité publique pour l'exploitation de restaurants sans alcool, ont organisé au début de cette année un concours de projets pour l'installation de salles communales sans alcool et la construction de Maisons de Commune sans alcool.

Ce concours, pour lequel un jury de sept membres avait été nommé, et dont faisaient partie MM. les architectes Burckhardt à Bâle, Indermühle à Berne, Laverrière à Lausanne et Schindler à Zürich, a donné les résultats suivants. Sont primés :

Type A.

Premier prix, M. Georges Epitoux, architecte à Lausanne.

2^{me} prix, M. Winawer, architecte à Zoug.

3^{me} prix, M. Franz Curti, architecte à Ruschlikon.

4^{me} prix, MM. Brändli frères, architectes à Berthoud.

Mentions honorables aux projets nos 13, 67, 84, 123.

Type B.

Premier prix, MM. Hans Vogelsanger et Albert Maurer, architectes à Ruschlikon.

2^{me} prix, M. E. Wipf, architecte, à Zurich et M. Martin Meiler, architecte à Coire.

3^{me} prix, M. Georges Epitoux, architecte à Lausanne.

Ex æquo. 4^{me} prix, M. X. Scherrer, architecte à Schaffhouse.

» » » MM. Bräm frères, architectes à Zurich.

» 5^{me} prix, M. R. de Muralt, architecte à Zurich.

» » » M. E. Schlaginhausen, architecte à Lucerne.

Mentions honorables aux projets nos 4, 8, 19, 27, 101, 105, 106, 51.

Type C.

Premier prix, M. R. de Muralt, architecte à Zurich.

2^{me} prix, M. Wipf, architecte à Zurich et M. Martin Meiler, architecte à Coire.

Ex æquo. 3^{me} prix, M. Ernest Rufer, architecte, Berne.

» » » M. Charles de Buren, dessinateur à Mett.

» » » M. Walter Baumann, étudiant architecte, Berne.

Mentions honorables aux projets nos 4, 61, 64, 73, 77.

L'exposition des projets a lieu à Zurich. L'article 7 du programme de concours prévoit la possibilité d'organiser la même exposition dans d'autres villes de la Suisse.

Il a été présenté 145 projets, dont 33 du type A, 76 du type B et 36 du type C.

Ce concours, dont l'intérêt architectural était rehaussé d'un but social, a été suivi plutôt par les architectes de la Suisse allemande. Les organisateurs auront sûrement regretté qu'il n'y ait pas eu davantage d'études provenant de la Suisse romande.

Résultat du concours ouvert pour la reconstruction du village d'Euseigne (Valais).

Sur sept projets présentés, trois ont été éliminés pour étude insuffisante ou mauvaise adaptation. Sont restés en présence quatre projets que le jury, à l'unanimité, a classé comme suit :

1^{er} prix, M. Ferdinand Travaletti, architecte, à Vex.

2^{me} prix, MM. Burgner et Jæckle, architectes, à Sierre.

3^{me} prix, MM. Othmar et Conrad Curiger, architectes, à Monthey et Sion.

4^{me} prix, M. Joseph Dufour, architecte, à Sion.

Ce concours n'était ouvert qu'entre les architectes valaisans.

Dans son rapport, le jury a formulé diverses recommandations touchant l'exécution même des projets primés et proposé notamment la collaboration de leurs quatre auteurs en vue d'établir le plan définitif de reconstruction sous la direction du Département des Travaux publics valaisan ou d'une commission spéciale. G. E.

Calendrier des Concours.

Lieu	Objet	Terme
Arnex (Orbe)	Ecole primaire	29 juin
Châtelard-Montreux	Plan d'extension	31 décembre
Zurich	Synagogue	1 ^{er} août
Aarau	Banque	1 ^{er} octobre

Le concours ouvert par la commune d'Arnex est réservé aux architectes vaudois ou aux architectes suisses établis depuis cinq ans moins dans le canton de Vaud.

Celui de la commune du Châtelard, à tous les techniciens de nationalité suisse domiciliés dans le canton de Vaud.

Celui de Zurich est réservé aux architectes établis dans le canton de Zurich depuis deux ans, et à cinq architectes suisses ou étrangers invités à participer à ce concours.

Le concours d'Aarau est réservé aux architectes argoviens ou domiciliés dans le canton d'Argovie depuis deux ans.